

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUILLET 2020

Le 29 juillet 2020 à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, COSTE Philippe, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, GILS Antoine, LAPEYRE Denis, MERCIER Lorna, MERICKSKAY Sylviane, PAPINESCHI Véronika, SOULIÉ Françoise, VILA Léone.

Absents : RICHELME-DAVID Suzanne donne procuration à GILS Denise,
JUPILLE Jacky,
PERRUTEL Robert

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

CONVENTION E.P.F

Suivant l'ordre du jour, Madame Denise Gils fait lecture de la fonction de l'EPF (Etablissement Public Foncier).

La convention opérationnelle avec ledit organisme, concernant l'étude de logements dans l'ancien hôtel Richardis, doit recevoir l'approbation du Conseil municipal.

Après les questions soulevées par Philippe Coste, madame le Maire précise que le projet n'est qu'au stade « étude » ; celui-ci faisait partie du dossier Bourg-Centre lors de son élaboration. Nous attendons les décisions des différents bailleurs sociaux pour présenter ledit projet au Conseil Municipal du 7 septembre qui délibèrera de l'opportunité de préempter ou pas par l'intermédiaire de l'EPF (Etablissement Public Foncier). L'approbation de la convention est soumise au vote.

La convention est votée à l'unanimité.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020 à 18h00